

Les Crimes célèbres d'Alexandre Dumas (François
Beauval - 1839-1840 Réédition 1969)





Les trois volumes de cette œuvre plutôt méconnue du sieur **Dumas** préfigurent des lustres à l'avance le journalisme sensationnel

qui déferlera le siècle suivant sur un monde assoiffé de détails bien gras et d'allusions clin d'œil. Le style employé est certes toujours dans la veine romanesque, d'où le choix de les placer souvent dans les romans et non dans les documentaires, et pèsera sûrement un peu sur les nerfs des aficionados de l'écriture moderne.

Pour ma part ce côté archaïque, parfois désuet, dans les tournures ne peut que me faire craquer, et j'engage nombre d'écrivains à aller relire les classiques au lieu de me les briser avec leur syntaxe capillotractée et leur fameux don d'utiliser un mot pour un autre en trouvant ça intelligent.

Au sommaire, les malheureuses aventures d'empoisonneurs notoires (les **Borgia**, la **Brinvilliers**...), des familles où les problèmes se règlent à coups de flingues et de poignard (Les **Cenci**...), des personnages célèbres condamnés inexorablement (**Marie Stuart**, **Murat**)... Les amateurs d'histoire et de littérature se feront une joie de se procurer ceci, les autres passeront leur chemin sans les voir, courant acheter le dernier **Marc Musso** ou **Guillaume Lévy**, au choix.

250 + 253 + 250 pages avec gravures en noir et blanc

© GED Ω - 26/08 2009

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.